

ACTUALITÉ LOCALE

Derniers préparatifs pour le marché des cantines

MARSEILLE

La municipalité marseillaise entend finaliser son appel d'offres pour la restauration scolaire d'ici au 1^{er} mai. En ligne de mire, la promesse de mettre fin au monopole de la Sodexo.

C'est un marché gargantuesque. 6,5 millions de repas à servir chaque année, soit près de 47 000 chaque jour, dans 320 cantines de la cité phocéenne, pour un chiffre d'affaires, en 2023, de 27 millions d'euros. Après deux ans de préparatifs, la municipalité marseillaise s'apprête à lancer les procédures d'appel d'offres de la restauration scolaire pour 77 000 minots de la ville, dont la délégation s'achève le 11 août 2025.

Pour la majorité de gauche, c'est un dossier hautement symbolique. Le Printemps marseillais s'était en effet engagé à « préparer la fin du monopole de la Sodexo », à qui l'ancienne municipalité avait confié la délégation de service public le 25 juin 2019. « À Marseille, on a fait le pire des choix, celui de confier à un seul prestataire, à un géant de l'agroalimentaire, le soin d'organiser ces repas », dénonçait alors, dans l'opposition, Benoit Payan.

Quatre ans plus tard, le chemin à parcourir reste encore long. En 2021, la municipalité



Une série d'avenants a déjà été passée pour améliorer les repas de la Sodexo. PHOTO Y.S.

a ainsi mandaté deux cabinets de conseil pour analyser le fonctionnement de la délégation de service public et préparer la suite, tandis qu'une série d'ateliers a été organisée. « Le service de la restauration scolaire a été renforcé et exerce un meilleur suivi », apprécie aussi Cécile Baron, militante à la FCPE. Mais elle craint que le travail n'ait été engagé trop tardivement pour détrôner le géant Sodexo (794 millions d'euros de bénéfices nets en 2023), qui ne devrait pas lâcher facilement ce qui était le plus gros marché de la restauration scolaire. « On militait pour une remunicipalisation. C'était une promesse du Printemps

marseillais, mais je pense qu'on n'arrivera pas », regrette-t-elle.

Diviser le gâteau ?

Pour blinder le dossier, la municipalité veut donc faire appel à un cabinet de conseil, afin de « permettre une transition dans les meilleures conditions de ce service public », répond la Ville. Sous dix jours, c'est lors d'une réunion de cadrage que sera arrêté le mode de gestion pressenti et son montage juridique. Pour tenir sa promesse de fin du monopole Sodexo, la municipalité pourrait ainsi diviser le marché en plusieurs lots. La piste de deux lots principaux avait été un temps pressentie, rap-

pelle Cécile Baron, mais cela nécessiterait de rouvrir la deuxième cuisine centrale de la Ville. De quoi compliquer le projet. Un troisième lot, « expérimental » lui, pourrait permettre d'intégrer plus facilement les productions locales. Quant au mode de gestion, il faudra arbitrer notamment entre une délégation de service ou un marché public, qui permettrait de resserrer le contrôle. Des débats techniques menés d'autant plus discrètement que l'enjeu est grand. C'est que, au-delà de l'attente politique, il s'agit de savoir qui assurera la meilleure alimentation possible pour les 77 000 minots marseillais.

Yves Souben

MARITIME

Préavis de grève de 48h chez Corsica Linea et La Mérédionale

Le syndicat CGT des marins de Marseille a déposé un préavis de grève pour l'ensemble des personnels des deux compagnies de la délégation de service public corse. Il doit prendre effet du 11 au 13 mars.

En cause, l'ouverture le 6 avril prochain de la ligne Toulon - Île-Rousse. La Mérédionale, compagnie maritime rachetée par la CMA-CGM, a décidé de l'ouverture d'une ligne pour la Corse au départ de Toulon, ligne dont la billetterie est d'ores et déjà ouverte.

La CGT dénonce « un non-sens social, économique, stratégique et environnemental ». Les marins craignent en effet que cette ligne, concomitante avec le positionnement de GNV et Corsica Ferries sur le port de Sète, mette fin à l'emploi des marins à Marseille et à la délégation de service public : « Après ce programme de printemps, il ne devrait plus rester grand-chose à l'avenir des lignes en DSP de la Corse avec Marseille, comme de la Corsica Linea : Sète-Île-Rousse, Sète-Ajaccio, Sète-Propriano pour Corsica Ferries, puis Toulon-Bastia et Toulon-Porto Vecchio pour La Mérédionale. »

Autre raison de la colère du syndicat, la mise en place à La Mérédionale de « 51 nouveaux CDI » avec un statut et une rémunération « alignés sur le modèle des filiales low-cost créées par Air France et la SNCF ». PHOTO M.R.

Des jeux tout neufs pour les minots de Frais-Vallon

MARSEILLE

Des jeux pour enfants ont été inaugurés vendredi 8 mars, en attendant une grande rénovation de la cité.

Très attendus dans le cadre d'un projet lancé en 2019, les jeux pour enfants des bâtiments A et B de Frais-Vallon ont finalement été livrés, s'est enthousiasmé ce vendredi 8 mars Patrick Pappalardo, président d'Habitat Marseille Provence (HMP), le bailleur en charge de la gestion des 1 374 logements de la cité.

Trampoline, cabane, jeux à ressorts, toboggans, revêtement adapté aux chutes... Les enfants ont déjà investi les 1 300 mètres carrés dont l'aménagement a été imaginé avec les habitants.

Un bâti bientôt rénové ?

Estimé à 199 000 euros, le coût du chantier a été revu à la hausse après la crise Covid, pour atteindre 278 396 euros. La Ville de Marseille a accepté de mettre au pot, le Département aussi, s'est félicité le président de HMP, en présence d'Audrey Gatian, adjointe (PS) au maire de Marseille en charge de la politique de la ville et de Nora Preziosi, vice-pré-

sidente (LR) du Département chargée du renouvellement urbain.

Le bâti doit aussi être rénové dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain, a précisé Patrick Pappalardo. Frais-Vallon fait partie des quartiers prioritaires de la politique de la ville et une concertation a été menée avec les résidents. Les travaux devraient être réalisés par la Ville, la Métropole et le bailleur, l'État contribuant financièrement. Quand ? « Cela peut durer encore des années, alors en attendant on a voulu améliorer le cadre de vie », assure le président de HMP. M.R.



Elues, président de HMP et présidente de la commission d'attribution des logements, sous la pluie mais heureux d'inaugurer ce nouvel équipement. PHOTO M.R.

ACTUALITÉ LOCALE

Narcotrafic : le collectif des quartiers populaires ignoré par les sénateurs

MARSEILLE

Émanation de la fédération du PCF des Bouches-du-Rhône, ce collectif fédéral déplore de n'avoir pas été auditionné par les sénateurs de la commission d'enquête sur le narcotrafic.

A lors que les sénateurs de la commission d'enquête sur le narcotrafic terminaient ce vendredi leur séjour à Marseille par une rencontre avec le président du Grand port maritime, Christophe Castaner, et des entretiens avec des commissaires divisionnaires, le collectif fédéral « Quartiers populaires » du PCF 13 s'indigne dans un communiqué de ne pas avoir été invité.

Certaines associations n'ont pas été conviées, indique-t-il, « alors qu'elles sont sur le terrain depuis plusieurs années à

Marseille ». Une allusion directe à l'association Conscience, qui a dû faire le forcing ce jeudi 7 mars pour être reçue. Interrogé, son fondateur, Amine Kessaci, qui se consacre désormais à sa campagne des européennes en tant que candidat EELV, a carrément dénoncé une « affaire politique ».

Inquiets des conclusions de la commission

Le PCF 13 s'interroge : « À quoi joue-t-on ? » Et de préciser que le collectif « a régulièrement pris des initiatives pour sensibiliser les pouvoirs publics, les habitants, sur ces sujets qui touchent de plein fouet la population de notre département » et fait partie de l'Appel de Marseille lancé le 26 janvier notamment par Jérémie Bacchi, sénateur PCF des Bouches-du-Rhône, Robin Renucci, comédien et directeur du théâtre de la Criée ou Pascal Galéoté, secrétaire général de la CGT du Grand Port maritime. « Le fait de ne pas rencontrer l'ensemble des acteurs de terrain sur ces questions nous



L'Appel de Marseille a recueilli plus d'un millier de signatures dans le département. PHOTO ARCHIVES M.G.

inquiète et nous interroge sur les conclusions de la commission », pose le collectif.

Interrogés sur la dimension sociale de la situation lors d'un bilan d'étape jeudi, le président de la commission et son rapporteur n'ont pas fait mystère de leur orientation. « C'est un su-

jet gigantesque, nous répondons à une commande essentiellement sur le narcotrafic », a déclaré Jérôme Durain (PS) mais « on ouvrira la porte à des réflexions », promet Étienne Blanc (LR). Certains, ne leur en déplaisent, ont déjà mis le pied dedans. Mireille Roubaud

Les avocats répliquent

L'audition par les sénateurs d'Isabelle Couderc, vice-présidente chargée de l'instruction au tribunal judiciaire de Marseille a agacé le barreau. « *Les délinquants patient très cher une défense qui ne va pas se battre sur le fond du dossier mais sur la procédure* » a dénoncé la magistrate, pointant « *la remise en cause permanente et dilatoire des actes accomplis* ». Une attaque « *inacceptable* » pour le barreau de Marseille qui déplore n'avoir pu être auditionné et a adressé un courrier aux autorités judiciaires « *les invitant à réfléchir avec les avocats à l'amélioration du fonctionnement de la justice* ». M.R.

CITROËN

-50€⁽¹⁾
DE REMISE

POUR MON | OU MA
ENTRETIEN | RÉVISION

dès 250€ d'achats

+1 AN
d'assistance offert⁽²⁾

(1) Offre soumise à conditions, voir sur <https://www.citroen.fr/entretien/offres.html>. AUTOMOBILES CITROËN - 842 D90 999 R.C.S. Versailles - Siège social : 210 boulevard de l'Europe 78300 Poissy - SAS au capital de 169 000 000 € - Imprission Paragon Europe - Crédit Photo : Citroën.

Quartiers prioritaires : une sortie en trompe-l'œil ?

GARDANNE

Le quartier Notre-Dame sort des Quartiers prioritaires de la Ville. Mais les indicateurs retenus ont été arrêtés en 2019, avant la crise Covid et l'inflation.

Sortir un quartier entier de la pauvreté en quelques années ? C'est l'idée derrière les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), dont le premier contrat, lancé en 2015, est arrivé à échéance. Et c'est la promesse tenue selon l'État dans les Bouches-du-Rhône pour les quartiers Notre-Dame à Gardanne, et du centre ancien à Château-Renard, qui sortent du dispositif en 2024. Mais selon notre enquête, cet arbitrage s'arrête sur des données relevées... en 2019.

Un facteur clé : le revenu médian

Un document* de Cité Ressources et de l'Agence Compas pour la Métropole Aix Marseille (qui anime et co-pilotote avec l'Etat le déploiement du Contrat de ville) daté de janvier 2013, et que *La Marseillaise* s'est procuré, liste de nombreux indicateurs encourageants pour cette cité populaire gardannaise, peuplée de 1 266 personnes au moment de son entrée dans le dispositif, en 2015. Le taux de chômage des jeunes Gardannais dans leur ensemble est ainsi inférieur de celui déclaré par leurs homologues aixois et dans l'ensemble de la Métropole. Le taux de pauvreté du quartier Notre-Dame est le plus bas des quartiers prioritaires du Pays d'Aix, et le revenu médian (c'est-à-dire que 50% gagnent moins, et 50% gagnent plus) au quartier Notre-Dame a augmenté de 93 euros entre 2013 et 2019, pour s'éta-



Le quartier Notre-Dame de Gardanne avait été placé dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville en 2015. PHOTO ANONYMAL TV

blir à 375 euros mensuels. C'est le revenu médian le plus élevé des huit quartiers prioritaires du Pays d'Aix, et l'indicateur clé, celui « qui caractérise des fragilités qui nécessitent d'intervenir prioritairement » explique la Préfecture à *La Marseillaise*. Mais certaines données interpellent. Le revenu médian à Notre-Dame n'est supérieur de celui des quartiers centre ancien et sud ouest de Pertuis, maintenus en QPV, que de 12 euros. La période mesurée pour déterminer le revenu médian, 2013-2019, ne prennent compte ni la crise du Covid, ni l'inflation. Par ailleurs, sur cette même période, si le taux de pauvreté à Notre-Dame est le plus faible des QPV, il était celui qui connaissait la plus forte hausse

avec un bond de 14,7%. De quoi se demander si l'Etat n'est pas allé un peu trop vite en besogne. **71 quartiers prioritaires** Interrogée à ce sujet, la Préfecture fait valoir que le revenu déclaré à Notre-Dame a connu une hausse de 14% entre 2013 et 2019, et « est supérieur au seuil d'éligibilité en 2019 ». Le QPV de Pertuis, avec une hausse de 11% du revenu, a lui aussi dépassé le seuil d'éligibilité en 2019 « dans son contour initial. Ce quartier n'est pas sortant mais son contour a été réduit pour se concentrer sur la zone la plus pauvre ». De plus, ajoutent les services de l'Etat en région, « sortir un quartier de la politique de la Ville ne veut pas dire qu'il ne garde pas notre attention ». On est ici en raccord avec Sabrina Agresti,

Roubache, secrétaire d'Etat chargée de la Citoyenneté et de la Ville. Laquelle, interrogée par Radio Maritima et *La Marseillaise* mi-février dernier, affirmait avoir « demandé aux préfets de mettre 2,5% de leur budget dans les contrats pour accompagner les quartiers prioritaires qui sortent. Si vous les faites sortir de manière trop brutale, ils reviennent dans le dispositif six ans après. Mon idéal, c'est qu'il n'y ait plus de quartiers prioritaires ». La liste des QPV actualisés pour le contrat 2024-2030 en compte encore 71 dans les Bouches-du-Rhône. **Jeremy Noé**

*De l'observation à l'évaluation : un diagnostic au service de la connaissance et de la décision - Quartier prioritaire de Gardanne.

L'opposition tacle un « manque de volontarisme »

À Gardanne, aussitôt la nouvelle rendue publique par la Préfecture, que l'opposition municipale faisait part de sa « désagréable surprise ». La carte n'avait pas été redessinée depuis 2014 et, sans plus d'explication, voici [le quartier] mis dehors » fustige le Collectif citoyen Gardanne Biver (PCF) dans un communiqué. Et de se tourner vers la municipalité LR, affirmant qu'en matière de quartiers prioritaires, « le volontarisme des villes est déterminant. Six nouveaux quartiers prioritaires ont été définis sur les Bouches-du-Rhône, seuls deux quartiers sortent du dispositif et il se trouve que ce quartier de Gardanne en fait partie. (...) Qu'a fait la municipalité pour maintenir le quartier des Logis Notre-Dame dans

le dispositif ? (...) Nous savons bien que rien ne justifie objectivement ce changement. Non, et nous ne pouvons que le regretter, les difficultés sociales n'ont pas disparu », déplore le Collectif citoyen Gardanne Biver, mené par Claude Jorda (PCF).

La majorité LR dit avoir « anticipé »

Du côté de la municipalité d'Hervé Granier, maire LR, on relève que le critère retenu pour sortir Notre-Dame des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) a été pris « par décret ministériel et non du fait d'une décision communale ou préfectorale ». Et que le critère retenu « ne parle surtout pas de niveau de délinquance. Les gens font des fois la confusion, ce qui est

discriminatoire pour les habitants », souligne-t-on dans l'entourage du maire, en ajoutant que selon l'Etat, « une nette amélioration du niveau de vie moyen a été enregistrée dans ce quartier avec des emplois qui se sont stabilisés dans le temps ». Et d'assurer qu'il n'y aurait « aucune incidence pour la population, compte tenu du fait que nous avons anticipé ». Toutefois, « s'il n'y avait pas d'accompagnement, ce serait plus compliqué », reconnaît-on en mairie. Et de conclure : « De notre côté le maire souhaitait une sortie en douceur pour éviter la sortie brutale sans moyens complémentaires. Cet aspect a été confirmé et nous avons des engagements solides. » **J.N.**

AIX-EN-PROVENCE

Les pompiers au Portugal

La Ville d'Aix emmène du 15 au 18 mars une équipe de cinq sapeurs-pompiers à Coimbra, sa ville jumelle portugaise. Ils participeront le 16 mars à l'Elite International Back-Breaker Race, une course d'endurance qui rassemble 500 pompiers sur un parcours de 500 m en montée dans le centre historique de Coimbra, vêtus de leur équipement de protection individuelle pour la lutte contre les incendies urbains. Des pompiers espagnols de Salamanca et brésiliens de Fortaleza seront également au départ de la 2^e édition de cette course.

Café convivial à Encagnane

Dans le cadre de leur projet capsule temporelle et des 60 ans du quartier d'Encagnane, l'Afev, association de la fondation étudiante pour la ville, organise un café convivial autour de la mémoire du quartier. Il aura lieu mercredi 13 mars 2024, sous la houlette des étudiants du projet Kaps (collocation à projet solidaire). Rendez-vous à 16h au boulodrome d'Encagnane (bd. président Kennedy).

Dépistages auditifs gratuits

Dans le cadre de la 27^e Journée nationale de l'audition, le jeudi 14 mars 2024, des dépistages auditifs gratuits seront proposés par le service ORL de l'hôpital, de 10h à 12h et de 14h à 16h. L'Association Surdi 13 sera aussi présente dans le hall de l'hôpital d'Aix-en-Provence, de 9h30 à 17h.

Conférence

Dans le cadre du jumelage entre Aix-en-Provence et la ville de Baalbeck, l'Association des jumelages et des relations internationales d'Aix-en-Provence organise ce mercredi 13 mars une conférence sur les sports extrêmes. Le sportif Ara Khatchadourian, qui a grimpé l'Everest ou encore ralé Marseille à Erevan (4 500 km) en courant, sera présent pour parler des sports extrêmes. Rendez-vous le mercredi 13 mars de 18h à 20h à la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

Cérémonie

Lundi 11 mars à 11h, dans le cadre de la journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme, le conseil municipal procédera à une cérémonie de dépôt de gerbe place Jeanne d'Arc à Aix.

ACTUALITÉ LOCALE

Le débat pour la gratuité des transports carburé

AUBAGNE

L'interview du maire (LR) Gérard Gazay parue le 4 mars dans nos colonnes a relancé le débat sur la gratuité des transports sur le Pays d'Aubagne et de l'Étoile. L'association Se déplacer en liberté (Asdel) a souhaité réagir.

Maurice Marsiglia, président de l'Asdel à Aubagne, a épousé chaque paragraphe des réponses du maire (LR) Gérard Gazay au sujet de la gratuité des transports à Aubagne.

Favorable au maintien de cette mesure instaurée en 2009 dans le Pays d'Aubagne et de l'Étoile, mais aussi à son extension à la métropole d'Aix-Marseille, Maurice Marsiglia ne pense pas, comme Gérard Gazay, que ce soit à la seule «présidente de la Métropole Martine Vassal de répondre», mais bien «aux conseillers métropolitains de se prononcer et prendre la décision, s'il y a majorité, d'étendre la gratuité, ou pas», insiste-t-il. Le président de l'Asdel s'inscrit également en faux par rapport à la déclaration du maire d'Aubagne, selon laquelle «quand on interroge les citoyens, ils pointent plutôt comme priorité la nécessité d'une meilleure offre de mobilité». Selon lui, «on peut en effet être exigeant sur l'offre et il faut l'être, mais ça ne met pas en cause l'attachement des gens à la gratuité. C'est le cas sur le Pays d'Aubagne et de l'Étoile. La preuve avec les 300 personnes qui se sont dépla-



Au Pays d'Aubagne et de l'Étoile, les transports sont gratuits depuis 2009. PHOTO C.V.

cées lors de notre réunion et débat à l'espace du Bras d'Or à ce sujet le 2 décembre dernier».

Pour l'Asdel, l'extension de la gratuité des transports à la métropole d'Aix-Marseille peut se financer «par l'augmentation du versement mobilité des entreprises, la réintégration en régie des délégations de service public, les aides de l'Europe...». Pour continuer à militer en faveur de cette gratuité, l'Asdel travaille à un événement, en l'occurrence une «fête de la gratuité, car cette année, cela fera quinze ans qu'elle existe à Aubagne».

Un acquis social

L'association, qui représente les usagers, souhaite aussi participer à la commission «gratuité des transports» mise en place

par Martine Vassal. Une première réunion a eu lieu le 25 janvier. Pressée par Magali Giovannangeli, conseillère métropolitaine (PCF) de relancer ce débat, la présidente (DVD) de la Métropole a indiqué, fin 2023, remettre sur les rails une étude et consentir à une concertation sur ce thème.

Le collectif citoyen aubagnais Se déplacer sans billet, qui compte une quarantaine de membres, entend également «être partie prenante des prochaines commissions», assure Jean-Philippe Izquierdo, qui tenait un point presse à ce sujet ce vendredi.

Contrairement à l'Asdel, le collectif, tout comme l'association Pour l'avenir d'Aubagne, présidée par Najim Talaalachet et dont le porte-parole est le

communiste André Danches, se bat pour le seul maintien de la gratuité sur le Pays d'Aubagne et de l'Étoile. «Notre objectif est de garder ce qu'on considère comme un acquis social», défend Damni Nouchi, du collectif. «Si on supprimait le tram gratuit à Aubagne, cela aurait pour effet de marginaliser certains quartiers. Un retour en arrière serait catastrophique. On se bat pour des usagers inquiets à l'idée que la gratuité puisse disparaître.»

L'association Pour l'avenir d'Aubagne souhaite aussi «poser un débat aux communes avoisinantes du Pays d'Aubagne intégrées au réseau de transports collectifs de l'Est des Bouches-du-Rhône», plaide André Danches.

Catherine Vingtrinier

LA CIOTAT

La Ville recrute pour l'été

À vos lettres de candidature ! Pour la saison estivale qui s'étend de juin à septembre, la Ville de La Ciotat recherche pour cet été des maîtres-nageurs sauveteurs (H/F) pour la surveillance des plages et le secours en mer. Le profil recherché : avoir 18 ans révolus, être titulaire du BNSSA ou du BEESAN ou du BP JEPS-AAN ou d'un diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur à jour, être titulaire du PSE 2 avec attestation de formation continue aux secours de l'année en cours, être à jour de la révision quinquennale CAEPMNS. Contacts : M. Roland Clerdot : 04.42.84.58.61 station-nautique@mairie-laciotat.fr

ROQUEFORT- LA-BÉDOULE

Forum de l'emploi

Le 14^e forum intercommunal de l'emploi et de la formation se tiendra le mardi 12 mars de 9h à 15h30 à l'Espace culturel André-Malraux. Organisé par le centre communal d'action sociale de Cassis, en partenariat avec Roquefort-la-Bédoule, Carnoux-en-Provence et Gémenos, il réunira 41 entreprises, 11 centres de formation, ainsi que France Travail, les missions locales, le Département 13... Cette année, des ateliers sur la création d'entreprise, le volontariat international ou encore la reconversion professionnelle sont proposés (s'inscrire au préalable sur mesevenements.pole-emploi.fr).

ANNONCES LÉGALES
HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PREFECTORAL

BOUCHES-DU-RHÔNE
Tél. 04 91 57 75 74
annonceslegales@lamarseillaise.fr

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 16/02/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BOUCHERIE DES PÂTIURAGES
Objet social : La vente de viandes, volailles, poulet rôti et autres dérivés préparés par l'établissement.La vente d'épices, huiles, conserve et toute autres produits alimentaires en relation directe ou indirecte avec la préparation et la cuisine notamment de la viande, la réalisation de denrées type traiteur
Siège social : 28 Bis Boulevard Paul Painlevé, 13800 ISTRES
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS SALON-DE-PROVENCE
Gérance : Monsieur DRIDI AHMED, demeurant 8 rue Nationale, 95420 MAGNY EN VEXIN

DRIDI
ZINCH

LA CIOTAT

Stages d'initiation à l'oenologie

La Maison pour tous Léo-Lagrange, située au 213 avenue Jules-Ferry, propose une initiation à l'oenologie durant 4 séances de chaque fois 2h30 environ. Elles auront lieu les jeudis 14, 21, 28 mars et 4 avril, de 19h30 à 22h. Huit vins seront dégustés par séance, avec 4 thématiques abordées : l'olfactif (savoir identifier les arômes, floraux, fruits frais, minéraux, boisés, empyreumatiques...), le visuel (déterminer la robe des vins, la jeunesse ou l'âge du vin...), le goût, l'accord mets et vins. Le tarif est de 120 euros par personne. L'engagement pour cette initiation se fait pour les 4 séances. Pour obtenir plus d'informations, et pour s'inscrire, contacter Philippe Monin au 06.80.42.50.75.

PHOTO ILLUSTRATION C.V.

